

AXA Assurances Luxembourg s.a.

rapport annuel
2010

**comptes annuels
révisés pour l'exercice
se terminant le
31 décembre 2010**



d'Assurance / **nei erfannen**



AXA Assurances Luxembourg S.A.
Société Anonyme

Comptes annuels révisés
pour l'exercice se terminant
le 31 décembre 2010

7, rue de la Chapelle
L-1325 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B 53 466

Sommaire

	Page(s)
<i>Rapport de gestion</i>	<i>1 - 9</i>
<i>Rapport du Réviseur d'entreprises</i>	<i>10 - 11</i>
<i>Bilan</i>	<i>12 - 13</i>
<i>Compte de Profits et Pertes</i>	<i>14 - 15</i>
<i>Annexe aux comptes annuels</i>	<i>16 - 29</i>

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire d'AXA Assurances Luxembourg du 25 mars 2011

1. CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL

La croissance a surpris à la hausse...

L'une des plus grandes surprises de 2010 est que la croissance du PIB mondial aura été nettement plus forte que prévu en début d'année avec un chiffre réel de la croissance mondiale estimé à 4,5%.

Deux effets expliquent ce regain de vigueur : la demande intérieure des pays émergents (la croissance des pays émergents devrait approcher 8,5%) et le regain d'activité dans les pays industrialisés, en particulier les Etats-Unis, après le trou d'air causé par l'excédent des stocks ; la plus grande surprise pour la croissance américaine venant de la consommation, plus forte que prévu.

Eclatement de la crise de la dette souveraine

L'explosion de la crise de la dette en zone euro s'est répercutée sur toute l'Europe, et même dans le reste du monde. Et ce n'est pas encore fini. Alors que le plan de sauvetage de la Grèce devait servir à stopper la tourmente, les marchés l'ont jugé insuffisant. Les turbulences ont par conséquent affecté les autres maillons faibles, à savoir l'Irlande, suivie du Portugal, et plus récemment de l'Espagne.

Deux importantes premières leçons peuvent être tirées de la crise : premièrement, les ressources des politiques budgétaires ne sont pas illimitées et les doutes sur un retournement de politique crédible peuvent se traduire par une réaction brutale des marchés, laquelle est rarement plaisante ; deuxièmement, dans la zone euro, lors de la définition des « critères de Maastricht », c'est essentiellement la dette souveraine qui a été prise en compte alors que la dette privée, notamment celle des banques, aurait dû être aussi considérée comme systémique. Les larges spreads actuels irlandais et espagnols en sont la preuve.

Politique monétaire

Bien que le ralentissement économique enregistré en milieu d'année ait été largement prévu, l'anticipation d'une inflexion des politiques monétaires des pays industrialisés pour le début de 2011 s'est avérée trop agressive - pour des raisons essentiellement différentes.

La Fed a su prouver une nouvelle fois sa flexibilité et son pragmatisme. Lorsque l'inflation a dangereusement frôlé la déflation, le Président Bernanke a alors annoncé une seconde vague d'assouplissement quantitatif, afin de soutenir les maillons faibles de l'économie américaine.

Dans la zone euro, alors que les données macro-économiques continuent de surprendre à la hausse, de plus en plus de pays à la périphérie lancent des SOS pour le sauvetage de leur dette. La BCE a continué d'intervenir pour sauver ces économies au bord de la noyade repoussant à 2012 tous les changements de politique monétaire.

AXA Assurances Luxembourg S.A.

Marchés obligataires

Une reprise décente de la croissance et une dette publique ascensionnelle entraînent généralement une hausse substantielle des taux longs.

Pourtant la nouvelle menace qui a pesé sur la croissance au milieu de l'année, qu'elle soit due à un trou d'air aux Etats-Unis ou aux discussions sur la crise de la dette souveraine systémique en Europe, combinée à une politique monétaire de taux ultra faibles, a fait chuter les rendements des taux longs à des niveaux historiquement bas en octobre (au moins pour les indices de référence, autour de 2,5% et 2,2% respectivement pour le Trésor américain et le Bunds). A mesure que la crise souveraine s'est étendue, les spreads de la périphérie de la zone euro se sont élargis, renforçant les doutes quant à la survie de l'euro.

Dans ce contexte général de baisse des taux, les placements obligataires des Etats occidentaux (à l'exclusion des états périphériques) et du Japon ont offert d'excellentes performances : ce fut également le cas pour le crédit « Investment grade » pour la seconde année consécutive ainsi que pour le high yield.

Marchés d'actions : l'escalade du mur de la peur

Avec une performance des actions mondiales de près de 11% (MSCI Monde, en devises locales, rendement total), 2010 n'a pas été décevante. L'accélération de la croissance, combinée à une ample liquidité ne cessant d'augmenter et à des valorisations attrayantes, a été un terrain fertile pour les actions (+1% pour le Japon, +17% pour l'Allemagne). Seuls les marchés de l'Europe du Sud restent dans le rouge. La médaille d'or 2010 revient toutefois aux small caps (avec une hausse de plus de 25%). Les pays émergents ont, quant à eux, affiché une performance tous pays confondus de 14%.

Pourtant, en milieu d'année, les marchés boursiers étaient au bord de la panique. L'explosion de la crise grecque en mai fut un grand choc qui a fait dégringoler les actions. Au cours de l'été, la menace du chômage aux Etats-Unis et l'aggravation de la crise de la dette souveraine en Europe entraînaient beaucoup d'incertitudes.

A l'évidence, la Fed a non seulement injecté une nouvelle fois des liquidités afin de soutenir l'économie, mais elle a su redonner confiance aux marchés, ce qui a pu, via effet de richesse, aussi aider l'économie.

Dans un contexte de reprise économique globale, provenant toutefois en grande partie des pays émergents, les matières premières, à l'exception de l'énergie, ont affiché de belles hausses de prix. A l'évidence, l'effet de peur a projeté les métaux précieux dans la stratosphère alors que la hausse des prix alimentaires, tout aussi importante, trouve son origine essentiellement dans des conditions climatiques exceptionnelles qui ont amené de nombreux produits alimentaires en situation de déficit de l'offre.

2. CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER AU GRAND-DUCHE

« Recovery » ... aussi au Luxembourg mais ...

Après la pire année que le Luxembourg ait connue depuis la crise sidérurgique du milieu des années 70 (récession de 3,7% en termes de PIB pour 2009), 2010 a été l'occasion pour l'économie grand-ducale de se refaire une santé avec une croissance du PIB attendue de 3,2% rattrapant presque le terrain perdu lors de l'exercice précédent.

Cette croissance est toutefois remarquable dans le contexte des pays « matures » avec des croissances enregistrées sur 12 mois glissants à fin septembre de 2,2% aux Etats-Unis, de 2,5% au Japon, de 2,0% en Allemagne et bien mieux que la moyenne européenne ou de la zone euro, toutes deux fixées à +0,6%.

L'emploi intérieur a lui aussi timidement repris (+1,8% après +1,0% en 2009) mais insuffisamment pour faire refluer le chômage des résidents (croissance de 0,5% de la population active pour atteindre 6,2%).

L'inflation a repris son chemin historique à +2,2% entraînant dans son sillage les coûts salariaux qui sont, eux-aussi, en croissance de 2,2%.

Enfin, les finances publiques naguère en excédent enregistrent pour la seconde année consécutive un déficit estimé à 1,9% du PIB (0,7% de déficit en 2009).

Un zoom sur les secteurs

Secteur Financier

Au niveau des secteurs d'activité, le secteur financier reste incontestablement le premier pilier du développement économique luxembourgeois. Le secteur occupe à fin septembre 2010 quelques 42 529 personnes ou 12,3% de l'emploi salarié total au Grand-Duché, en hausse de 2,3% par rapport à 2009.

Sur base de chiffres provisoires, la Commission de Surveillance du Secteur Financier évalue le résultat avant provisions du secteur bancaire luxembourgeois à 4 773 millions d'EUR pour l'exercice 2010. Par rapport à l'exercice 2009, le résultat avant provisions diminue ainsi de 20,8%.

Cette diminution est principalement due à la baisse – déjà amorcée en 2009 – de la marge d'intérêt. Cette réduction est la conséquence de la baisse continue des taux courts sur ces deux dernières années réduisant la marge commerciale des banques ainsi que de la diminution de l'activité d'intermédiation comme peut le refléter la baisse de la somme des bilans qui, en moyenne, s'est établie à 750 milliards d'EUR pour 2010 contre 900 pour 2009.

Autre activité très importante du secteur, les OPC ont continué à progresser en nombre (3 656 ; +5,3%). Leur patrimoine s'est fortement développé au cours de l'année : 2 161 Mia EUR gérés fin novembre 2010 en croissance sur l'année de

AXA Assurances Luxembourg S.A.

20,79%.

AXA Assurances Luxembourg S.A.

Enfin, à la fin du 3^{ème} trimestre, le secteur des assurances connaît une croissance soutenue tant en Assurance non vie (+9,7%) qu'en Assurance vie (+108,9% !).

En Assurance non vie, la croissance est bonne sur le marché local (+4,7%) mais très forte à l'international (+24,4%) et en baisse en assurances maritimes (-17,2%).

Le total de l'encaissement au 30 septembre s'établit à 1 677 millions d'EUR dont 516,4 pour le seul marché local.

L'Assurance vie confirme son net regain de forme et ceci, tous produits confondus, à l'exception des fonds de pension qui souffrent d'une opération exceptionnelle en 2009.

Les produits en unités de compte ont plus que doublé leur collecte à 11,4 Mia EUR (+149%) alors que les produits à taux garantis continuent également leur développement à 6,0 Mia EUR (+ 2 306 Mio EUR ou +63%).

Secteur Construction

Composante importante de l'activité au Grand-Duché, la construction a, comme le reste de l'économie, retrouvé un optimisme de bon aloi : après un plus bas connu en juillet 2009, l'indice d'activité n'a fait que progresser pour revenir aux niveaux de 2008 ; encore loin cependant des pics de 2007 et années précédentes.

Les autorisations de bâtir sont en explosion par rapport à – la très faible année – 2009 : +44% en nombre de bâtiments et +21% en nombre de logements. L'année 2010 devrait donc être comparable à 2008, conforme à l'historique, mais en-deçà de l'année (record) 2007.

En matière d'immobilier de bureaux, la vacance générale s'est accrue à 7,6% des surfaces disponibles principalement causée par la hausse constatée en périphérie (de 10 à 20% entre Q3 2009 et Q3 2010) ; les zones plus centrées sur la ville sont par contre restées très attractives (3,7% contre 2,9% pour le BCD et 4,0% contre 2,7% pour le Kirchberg).

Les « prime rents » restent constants dans le BCD à 38 € du m² par mois.

Enfin, il est à noter que bien que ne représentant que 5% de la valeur ajoutée de l'économie luxembourgeoise, le secteur de la construction a contribué à hauteur de 12% à la croissance du PIB enregistrée sur les 3 premiers trimestres de 2010.

Secteur Autres

Après un plus bas sur 5 ans enregistré en 2009, les nouvelles immatriculations de voitures particulières et à usage mixte sont reparties à la hausse à 49 726 unités (+5,2%).

Ce résultat est en retrait de la période 2006-2008 ayant connu des nouvelles immatriculations supérieures à 50 000 unités mais constitue, en dehors de la période précitée un plus haut historique.

3. EVOLUTION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires enregistre une progression de 1,6% à comparer au 3,8% réalisé en 2009.

En « Particuliers », la progression en 2010 a été de 1,7% en recul par rapport à 2009 (+3,7%).

En « Entreprises », la croissance est de 3,4 % pour seulement 1,0 % un an plus tôt (hors fronting et hors acceptation en réassurance).

Les affaires « fronting » et de réassurance acceptée se sont elles aussi bien maintenues avec une légère décroissance de 2,9% à 5 670 k€.

La révision des processus opérationnels de l'entreprise a été poursuivie.

Toujours d'un point de vue opérationnel, les orientations stratégiques prises en 2009 ont été poursuivies ; succès de l'offre multirisque habitation « tous risques sauf » ainsi que la poursuite du développement du réseau de distribution par le renfort en nombre d'Agents Généraux.

Enfin, les travaux dessinant le futur outil informatique ont été poursuivis et couronnés de premiers succès tant en terme de livraison d'outil que de taux d'utilisation une fois l'outil livré.

Au niveau de la prévention des risques, le développement d'outils quantitatifs nécessaires à une saine gestion du risque a été poursuivi par le département Risk Management.

Toujours côté risque, les différents comités en place ont poursuivi leurs activités : le risque de crédit au travers du comité créances et le risque financier au travers du comité Asset Liability Management. Le risque de blanchiment, par une analyse systématique des flux entrants et sortants, est resté au centre des activités de Compliance de la Société.

Créé en 2009, le Comité d'Audit, émanation du Conseil d'Administration, a pu tenir ses premières réunions avec pour principaux sujets : la revue des comptes, le plan d'audit des auditeurs externes, les résultats des missions d'audit interne, le suivi de la mise en place de Solvency II.

La Société a développé des modèles internes lui permettant de calculer un capital économique. Ces développements sont des prémices au projet Solvency II qui a également été poursuivi en interne.

Les résultats opérationnels ont été en ligne avec les attentes.

4. PERSPECTIVES

Les avancées enregistrées ces dernières années auront un écho lors des mois qui viennent : les priorités d'hier restent l'actualité d'aujourd'hui.

Ainsi, au niveau du marché du Particulier, tout comme les années précédentes, le développement de la distribution continuera à rester au cœur des efforts pour les années à venir. La poursuite de l'extension de notre réseau d'Agents Généraux pour assurer une couverture adéquate du pays ainsi que leur professionnalisation constitueront les leviers principaux de la croissance de demain.

Les moyens mis à disposition de notre réseau professionnel en termes d'outils, de formations et de délégations seront étendus et étoffés.

La multidistribution restera également un axe de développement de nos activités et continuera à mobiliser les forces vives de la compagnie.

Dans la continuité des années précédentes, une attention particulière sera portée à la simplification de la gestion interne et à l'amélioration du Contrôle Interne. Les Process Managers poursuivront leurs travaux de revue des processus de la Société.

Un focus particulier sera mis sur notre positionnement sur le marché des entreprises ; la recherche d'une part de marché plus importante sera poursuivie notamment par la souscription de nouvelles flottes automobiles où notre know how et notre service sont reconnus.

L'approche technique et commerciale systématique et segmentée (petites, moyennes et grandes entreprises) sera poursuivie avec le Package Team Up pour les petites entreprises et une offre « sur mesure » pour le segment moyennes et grandes entreprises.

5. GESTION DES RISQUES

La gestion des risques sera également et comme par le passé au centre des préoccupations en 2011.

Les risques présentés par une compagnie d'assurance sont de divers types :

- le risque d'assurance (fréquence, sévérité, provisions)
- le risque des marchés financiers (volatilité, courbe de taux, cours des devises, ...)
- le risque de crédit (solvabilité des tiers débiteurs)
- le risque opérationnel

Chacun d'entre eux fait l'objet d'une attention particulière ainsi que l'interaction de ces risques entre eux au niveau de la Société.

Les risques d'assurance peuvent se segmenter en 3 principales catégories.

AXA Assurances Luxembourg S.A.

Les risques de fréquence sont ceux pouvant affecter la rentabilité de l'entreprise de par leur répétition et moins par leur ampleur. Une garantie comme le bris de glaces couvrant les dégâts aux pare-brises des véhicules automoteurs ne génère que des coûts limités - au pire le remplacement du pare-brise - mais, sur la totalité des contrats en portefeuille, survient un grand nombre de fois sur une année calendrier.

Pour se prémunir d'une évolution défavorable de sa rentabilité, l'entreprise élabore un tarif tenant compte de ces probabilités de survenance ainsi que de l'évolution des coûts moyens de ces risques. Le tarif est également complété par une politique de souscription - vais-je accepter le risque proposé ? L'adéquation de ces deux éléments - tarifs et politique de souscription - sont évalués en continu. Une analyse régulière des risques en portefeuille est également menée périodiquement, afin de détecter les changements de comportements qui pourraient entraîner une inadéquation entre le risque couvert et ses conditions de couverture.

Deuxième type de risque d'assurance, les risques de sévérité se caractérisent en général par de faibles probabilités de survenance mais par la génération de coûts beaucoup plus importants. Un évènement catastrophique a peu de chance de se réaliser mais si malgré tout il survient, le coût peut en être très important.

L'entreprise élabore alors une stratégie de gestion du risque adaptée. A priori, la politique d'acceptation est un élément primordial surtout en matière de prévention. Au-delà, l'entreprise mettra également en place un programme de transfert de risque au travers de la réassurance. Divers éléments-clés devront ainsi être analysés pour fixer une politique de réassurance adéquate : couverture des risques à travers des Traités de réassurance et/ou des Facultatifs, conditions de réassurance (garanties, conditions, prix, reconstitutions), portée des couvertures, capacités de rétention de la cédante, solidité des réassureurs, services et études techniques fournis par les réassureurs, prise en compte des évolutions juridiques et légales (terrorisme, ...).

Dernier type de risque d'assurance, l'insuffisance des provisions. Si les deux premiers types de risque font référence à une vue à priori - les risques ne sont pas encore survenus - nous passons à présent à une vue a posteriori. Les types de provisions sont variés (provisions pour primes non acquises, pour risques en cours, pour sinistres, pour vieillissement, ...) et nécessitent une maîtrise technique adéquate. Prenons l'exemple des provisions pour sinistres. Lorsqu'un sinistre survient, il donne lieu à l'établissement d'une provision issue de l'estimation de la charge qu'il va représenter pour l'entreprise. Une sous-évaluation de la charge peut donner lieu à un provisionnement insuffisant.

Les actuaires de l'entreprise entrent en jeu au travers de l'utilisation de techniques de validation de la suffisance des réserves pouvant, le cas échéant, déboucher sur la comptabilisation de provisions supplémentaires. La bonne gestion des provisions passe également par l'existence de procédures et d'instructions, claires et écrites, à l'attention des gestionnaires sinistres, ainsi que par des formations et des contrôles périodiques.

Les risques de marché sont ceux liés à l'évolution des marchés financiers internationaux.

AXA Assurances Luxembourg S.A.

Les placements d'une entreprise d'assurance se répartissent de manière générale en instruments de taux d'une part et les autres types d'instruments dont le principal est représenté par les actions négociées sur les marchés internationaux.

A chacun de ces instruments sont reliés des risques spécifiques sans pour autant être indépendants les uns des autres.

Ainsi, une variation forte de la courbe des taux obligataires des emprunts d'état aura une implication forte sur la valorisation des portefeuilles obligataires de l'entreprise tout en générant un effet de marché important sur les actions ; les évolutions de taux ne laissant pas indifférents les acteurs des marchés d'actions.

Différentes techniques sont utilisées dans le cadre de la prévention des risques de marché.

L'Asset Liability Management (ALM) est la principale d'entre-elles et tente d'élaborer la meilleure adéquation possible entre la composition du passif - les provisions techniques destinées à payer les sinistres des assurés - et la composition de l'actif reprenant les portefeuilles de placements de l'entreprise.

Un comité dédié à cette problématique est organisé chaque mois.

Le risque de crédit est relatif à la capacité qu'ont nos différents débiteurs de nous rembourser les sommes qu'ils nous doivent.

Ce risque est un risque d'actif dans le sens où il touche les obligations d'entreprises - à opposer aux obligations d'états - des portefeuilles de placement et toute autre créance que nous aurions sur un tiers : intermédiaire, réassureur, coassureur, client, fournisseur, ...

Le risque sur les portefeuilles de placement est pris en compte dans l'analyse ALM dont question supra. Les créances sur autres tiers sont suivies par une équipe dédiée qui a établi une politique d'approche des créanciers mêlant fermeté et compréhension. Un comité dédié à cette problématique est organisé chaque mois.

Dernière famille de risque, le risque opérationnel est celui que l'on pourrait résumer comme issu des erreurs ou défaillances de gestion perpétrées dans l'organisation, que ce soit à travers des dysfonctionnements de procédures opérationnelles ou du contrôle interne, générant des coûts pour la compagnie. L'erreur humaine est une source, la fraude en est une autre, ainsi que l'inadéquation des procédures de gestion, sans pour autant en avoir fait une liste exhaustive.

La prévention de ce risque se fait au travers d'un contrôle de gestion efficace suivant un nombre certain d'indicateurs et permettant la détection d'un maximum d'erreurs.

Chacune de ces familles de risque sont suivies par des comités ad-hoc internes à l'entreprise.

AXA Assurances Luxembourg S.A.

Le cadre de gestion de ces risques, outre les différents comités existant, sera renforcé dans le futur par le perfectionnement des outils quantitatifs déjà développés et par une approche gouvernance/prévention des risques. Le projet Solvency II restera donc au centre des travaux de risk management avec un accent plus porté en 2011 sur les deux premiers piliers.

6. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important, qui pourrait avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société, n'est intervenu depuis la clôture des comptes.

7. AUTRES POINTS

La Société n'a pas fait usage de dérivés au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

La Société n'a pas acquis d'actions propres au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2010, et ne détient pas d'actions propres.

La Société n'a pas effectué de recherches et développements au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

La Société n'a pas de succursale.

8. PROPOSITIONS D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le bénéfice de l'exercice s'élève à EUR 9 913 427,19 dont l'affectation se fera comme suit :

Réserve indisponible (1)	EUR	575 650,00
Solde à distribuer (dividende)	EUR	9 337 777,19

(1) Nous imputons un montant de EUR 575 650,00 à la réserve indisponible pour l'imputation de l'impôt sur la fortune 2010 conformément aux dispositions du paragraphe 8a de la loi sur l'impôt sur la fortune.

Luxembourg, le 9 février 2011



Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
AXA Assurances Luxembourg S.A.

Rapport sur les comptes annuels

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de AXA Assurances Luxembourg S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2010, le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le Réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de AXA Assurances Luxembourg S.A. au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels.

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.
Représentée par

Luxembourg, le 23 mars 2011

Claude Jacoby

Bilan au 31 décembre 2010

Euro

ACTIF	Note(s)	31.12.2010		31.12.2009	
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE	9	2 072 389,87	2 072 389,87	2 072 389,87	2 072 389,87
ACTIFS INCORPORELS	2.3, 3	908 024,17	908 024,17	628 591,74	628 591,74
PLACEMENTS			160 768 978,88		168 684 529,17
Terrains et constructions	2.3, 4	145 806,33		156 323,87	
Placements dans des entreprises liées et participations	2.4, 5				
Entreprises mises en équivalence		6 914 310,78		6 920 363,73	
Autres		511,48		511,48	
Autres placements financiers	2.5, 6				
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement		16 873 371,14		18 191 503,75	
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	7	136 128 013,63		142 549 675,85	
Autres prêts		706 965,52		751 387,65	
Dépôts auprès des établissements de crédit	2.6	-		114 762,84	
PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES			27 156 745,76		29 975 873,00
Provision pour primes non acquises et risques en cours		167 043,90		148 120,50	
Provision pour sinistres		26 597 843,03		29 435 452,38	
Autres provisions techniques		391 858,83		392 300,12	
CREANCES	2.7, 15		10 217 086,46		11 954 211,16
Créances nées d'opérations d'assurance directe sur :					
Preneurs d'assurance		2 997 274,48		2 889 204,27	
Intermédiaires d'assurance		4 324 546,55		5 541 037,96	
Créances nées d'opérations de réassurance		150 228,01		743 046,54	
Autres créances		2 745 037,42		2 780 922,39	
AUTRES ELEMENTS D'ACTIF			7 252 436,28		5 643 617,05
Actifs corporels et stocks	2.3, 8	1 272 058,83		1 180 064,17	
Avoirs en banque, avoires en compte de chèques postaux, chèques et encaisse	2.6	5 980 377,45		4 463 552,88	
COMPTES DE REGULARISATION			7 984 075,90		8 077 758,23
Intérêts et loyers acquis non échus		4 079 947,45		4 338 076,99	
Frais d'acquisition reportés	2.8	3 671 441,96		3 584 302,22	
Autres comptes de régularisation	2.9	232 686,49		155 379,02	
TOTAL DE L'ACTIF		216 359 737,32	216 359 737,32	227 036 970,22	227 036 970,22

Les notes en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Bilan au 31 décembre 2010

Euro

PASSIF	Note(s)	31.12.2010		31.12.2009
CAPITAUX PROPRES	11	33 521 391,71		32 677 071,79
Capital souscrit	9	11 000 000,00		11 000 000,00
Primes d'émission		1 238 751,73		1 238 751,73
Réserve légale	10	1 100 000,00		1 100 000,00
Réserves indisponibles		8 556 186,43		7 810 236,43
Résultats reportés		1 713 026,36		1 713 026,36
Résultat de l'exercice		9 913 427,19		9 815 057,27
POSTES SPECIAUX AVEC UNE QUOTE PART DE RESERVES	12	5 338 083,20	5 338 083,20	5 338 083,20
PROVISIONS TECHNIQUES		129 425 518,87		137 262 572,76
Provision pour primes non acquises	2.10, 19.1	24 579 441,55		24 040 705,40
Provision pour sinistres	2.11, 19.2	104 323 598,88		112 698 800,53
Autres provisions techniques	2.12	522 478,44		523 066,83
PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES		5 756 212,37		5 841 952,13
Provisions pour pensions et obligations similaires	2.13	-		12 924,80
Provisions pour impôts		5 631 796,68		5 796 777,33
Autres provisions		124 415,69		32 250,00
DEPOTS RECUS DES REASSUREURS		22 374 053,20	22 374 053,20	24 471 810,01
DETTES	13, 15	19 106 239,52		20 727 313,92
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		6 861 509,43		6 133 420,21
Dettes nées d'opérations de réassurance		675 325,50		1 698 768,05
Dettes envers les établissements de crédit		-		1 624,85
Autres dettes				
Dettes fiscales, salariales et sociales		825 374,58		745 706,76
Autres	15	10 744 030,01		12 147 794,05
COMPTES DE REGULARISATION	2.14	838 238,45	838 238,45	718 166,41
TOTAL DU PASSIF		216 359 737,32	216 359 737,32	227 036 970,22

Les notes en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Compte de Profits et Pertes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010

Euro

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	Note(s)	31.12.2010		31.12.2009	
PRIMES ACQUISES, NETTES DE REASSURANCE			79 762 840,59		77 689 336,83
Primes brutes émises	2.15, 16, 17	94 776 437,11		93 242 102,68	
Primes cédées aux réassureurs		-14 493 783,77		-14 735 711,41	
Variation du montant brut de la provision pour primes non acquises	19.1	-538 736,15		-822 988,93	
Variation du montant de la provision pour primes non acquises, part des réassureurs		18 923,40		5 934,49	
PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES TRANSFERES DU COMPTE NON TECHNIQUE	2.19	5 805 165,93	5 805 165,93	4 062 238,19	4 062 238,19
AUTRES PRODUITS TECHNIQUES, NETS DE REASSURANCE		63 680,88	63 680,88	11 966,42	11 966,42
CHARGE DES SINISTRES, NETTE DE REASSURANCE	2.16		-49 662 289,77		-44 547 189,11
Montants payés :					
Montants bruts		-62 081 006,96		-58 833 576,07	
Part des réassureurs		6 881 124,89		8 015 879,90	
Variation de la provision pour sinistres :					
Montant brut	19.2	8 375 201,65		7 451 845,69	
Part des réassureurs		-2 837 609,35		-1 181 338,63	
VARIATION DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES, NETTE DE REASSURANCE		147,10	147,10	-130 766,71	-130 766,71
PARTICIPATIONS AUX BENEFICES ET RISTOURNES, NETTES DE REASSURANCE		-383 505,11	-383 505,11	-374 089,29	-374 089,29
FRAIS D'EXPLOITATION NETS			-23 817 699,88		-24 565 629,47
Frais d'acquisition	2.17	-18 896 587,36		-19 839 069,20	
Variation du montant des frais d'acquisition reportés		87 139,74		167 070,20	
Frais d'administration	2.18	-6 198 195,16		-6 016 002,37	
Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices		1 189 942,90		1 122 371,90	
AUTRES CHARGES TECHNIQUES, NETTES DE REASSURANCE		-268 699,97	-268 699,97	-688 561,06	-688 561,06
RESULTAT DU COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE		11 499 639,77	11 499 639,77	11 457 305,80	11 457 305,80

AXA Assurances Luxembourg S.A.

Les notes en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Compte de Profits et Pertes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010

Euro

COMPTE NON TECHNIQUE	Note(s)	31.12.2010		31.12.2009	
RESULTAT DU COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE		11 499 639,77	11 499 639,77	11 457 305,80	11 457 305,80
PRODUITS DES PLACEMENTS			9 775 315,08		13 409 617,82
Produits des participations		339 954,40		409 779,38	
Produits des autres placements					
Produits provenant des terrains et constructions		4 162,53		2 974,92	
Produits provenant d'autres placements		8 076 206,25		8 356 086,42	
Reprises de corrections de valeur sur placements		408 187,41		2 914 474,70	
Profits provenant de la réalisation de placements		946 804,49		1 726 302,40	
CHARGES DES PLACEMENTS			-2 176 954,04		-8 189 061,71
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		-1 062 590,77		-1 368 336,94	
Corrections de valeur sur placements		-227 725,40		-1 719 946,50	
Pertes provenant de la réalisation de placements		-886 637,87		-5 100 778,27	
PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES TRANSFERES AU COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	2.19	-5 805 165,93	-5 805 165,93	-4 062 238,19	-4 062 238,19
AUTRES PRODUITS		399 222,67	399 222,67	385 449,35	385 449,35
IMPOTS SUR LES RESULTATS PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-3 778 630,36	-3 778 630,36	-3 186 015,80	-3 186 015,80
RESULTAT DE L'EXERCICE		9 913 427,19	9 913 427,19	9 815 057,27	9 815 057,27

AXA Assurances Luxembourg S.A.

Les notes en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

AXA Assurances Luxembourg S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 1 - Activité de la Société

AXA Assurances Luxembourg S.A. (la « Société ») a été constituée le 29 décembre 1995.

A effet du 1^{er} janvier 2007, la branche d'activité d'assurance non-vie de la succursale luxembourgeoise de Winterthur Europe Assurances S.A. (société de nationalité belge) a été apportée à AXA Assurances Luxembourg S.A.. Cette opération d'apport a été approuvée par l'Assemblée Générale des Actionnaires d'AXA Assurances Luxembourg S.A. en date du 31 juillet 2007.

La Société a pour objet toutes opérations d'assurance et de co-assurance dans toutes les branches autres que la branche vie, toutes opérations de réassurances tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, ainsi que toutes opérations mobilières, immobilières, financières et autres qui se rattachent directement à cet objet social ou de nature à en faciliter ou à en promouvoir la réalisation.

Note 2 - Principales méthodes comptables

2.1 Base de présentation

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec la loi du 8 décembre 1994 telle que modifiée sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, ainsi qu'avec les principes comptables généralement admis dans le secteur des assurances au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et le Commissariat aux Assurances, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

Les chiffres de l'exercice se terminant le 31 décembre 2009 relatifs aux postes « Actifs incorporels » et « Actifs corporels et stocks » ont été reclassés afin d'assurer la comparabilité avec les chiffres de l'exercice se terminant le 31 décembre 2010 (cf. notes 2.3, 3 et 8).

2.2 Devises

La Société tient sa comptabilité en euro (« EUR ») et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les actifs et les passifs, exprimés en devises étrangères, sont convertis en EUR aux cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les transactions de l'exercice, libellées en devises étrangères, sont converties aux cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les différences de change résultant de ces conversions sont incluses dans le compte de profits et pertes de l'exercice.

Note 2 - Principales méthodes comptables (suite)

2.3 Terrains, constructions, actifs corporels et actifs incorporels

Les terrains, constructions, actifs corporels et actifs incorporels figurent au bilan au coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés. A l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, les immobilisations corporelles sont amorties sur une base linéaire selon leur durée de vie estimée, à savoir 5 ans pour le matériel informatique, le matériel roulant, les autres matériels et les softwares, 10 ans pour le mobilier et matériel de bureau ainsi que les agencements, aménagements et installations, et 25 ans pour les immeubles.

2.4 Placements dans des entreprises liées et participations

Les placements dans des entreprises liées et participations sont valorisés à leur coût d'acquisition à l'exception des actions détenues dans la société Immochapelle S.C.I. qui sont évaluées selon le principe de la mise en équivalence.

En cas de dépréciation qui revêt un caractère durable, les parts dans des entreprises liées et les participations, à l'exception de la société Immochapelle S.C.I., font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.5 Autres placements financiers

2.5.1 Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement

Les actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement sont évaluées au prix d'acquisition. La Société comptabilise une correction de valeur à la clôture de l'exercice lorsqu'elle considère que la dépréciation d'un titre est durable.

Sauf décision contraire de la Direction, il est fait référence aux normes de prudence fixées par le groupe AXA pour considérer une dépréciation comme durable.

En présence de titres considérés comme stratégiques et donc destinés à être conservés par la Société, une correction de valeur n'est comptabilisée que si la dépréciation est considérée comme définitive (liquidation ou redressement judiciaire de la société).

Les corrections de valeur sont reprises lorsque les conditions ayant motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Note 2 - Principales méthodes comptables (suite)

2.5 Autres placements financiers (suite)

2.5.2 Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont évaluées au prix d'acquisition.

Lorsque les titres à revenu fixe sont acquis à un prix supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est portée au compte de profits et pertes de manière échelonnée respectivement sous les postes « charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt » et « produits provenant d'autres placements ». L'échelonnement se fait de façon actuarielle sur la durée de vie résiduelle du titre.

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe font par ailleurs l'objet de corrections de valeur si la dépréciation est considérée comme durable (telle que définie par les règles de prudence du groupe AXA) et tenant compte notamment de la défaillance de l'émetteur ou la survenance d'un événement de crédit.

2.6 Dépôts auprès des établissements de crédit

Ce poste correspond à des dépôts à terme fixé. Les sommes qui peuvent être retirées sans préavis ou pour lesquelles une durée ou un préavis de vingt-quatre heures ou d'un jour ouvrable a été convenu sont renseignées sous la rubrique « Autres éléments d'actifs : avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse ».

2.7 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale ou à leur valeur probable de recouvrement si celle-ci est inférieure.

2.8 Frais d'acquisition reportés

Le montant des frais d'acquisition reportés est calculé sur une base qui est compatible avec celle utilisée pour le calcul des primes non acquises. Les frais d'acquisition activés concernent uniquement les commissions.

2.9 Autres comptes de régularisation actif

A ce poste figurent les charges comptabilisées pendant l'exercice mais concernant un exercice ultérieur, ainsi que les produits se rapportant à l'exercice qui ne seront perçus que postérieurement à la clôture de ce dernier.

Note 2 - Principales méthodes comptables (suite)

2.10 Provision pour primes non acquises

Les primes émises mais non acquises sont différées contrat par contrat prorata temporis.

2.11 Provision pour sinistres

Les provisions pour sinistres sont constituées au moment où la Société prend connaissance de la survenance des sinistres et ajustées régulièrement en fonction des compléments d'information reçus. Lors de la détermination de la provision, il est tenu compte des frais de règlement internes et externes des sinistres.

A la clôture de l'exercice, les provisions pour sinistres comprennent le montant prévisible des charges futures de tous les sinistres survenus et connus avant la date de clôture mais non liquidés ainsi qu'une provision destinée à faire face aux sinistres survenus avant la clôture de l'exercice mais non encore déclarés (« IBNR »). Ces provisions IBNR ont été déterminées sur une base statistique.

2.12 Autres provisions techniques

Les autres provisions techniques sont constituées de provisions pour risques croissants relatives à la branche « Santé ».

2.13 Provisions pour pensions et obligations similaires

La Société possède un système de prévoyance par lequel elle est engagée vis-à-vis de ses employés. Le financement de ces engagements a été externalisé sous forme d'une assurance Groupe à partir de 2006.

2.14 Comptes de régularisation passif

A la clôture de l'exercice, il est tenu compte des charges qui se rapportent à l'exercice ou à des exercices antérieurs mais qui ne seront réglées qu'ultérieurement ainsi que des produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur.

2.15 Primes brutes émises

Les primes et suppléments de primes sont comptabilisés au moment de leur émission. Les impôts et taxes perçus en rapport avec ces primes sont exclus de ce poste.

2.16 Charge des sinistres

La charge des sinistres inclut les frais externes et internes de gestion des sinistres.

Note 2 - Principales méthodes comptables (suite)

2.17 Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition incluent les frais directement imputables à la conclusion des contrats d'assurances (commissions versées aux agents et intermédiaires, frais d'ouverture de dossiers ou d'admission des contrats dans le portefeuille) ainsi que les frais indirectement imputables (frais de publicité, frais administratifs liés au traitement des demandes et à l'établissement des polices).

Les commissions versées aux agents et intermédiaires sont comptabilisées au moment de l'émission des primes correspondantes.

2.18 Frais d'administration

Les frais d'administration correspondent aux frais d'encaissement des primes, aux frais d'administration du portefeuille et aux frais de gestion des participations aux bénéficiaires et de gestion de la réassurance acceptée et cédée. Ce poste inclut également les charges non affectables directement ou par application d'une clé de répartition.

En date du 22 avril 2004, une association de frais a été créée entre les diverses sociétés du groupe AXA au Luxembourg sous la forme d'une Association en Participation (« AEP »). Cette association regroupe les sociétés AXA Assurances Vie Luxembourg S.A., AXA Assurances Luxembourg S.A., AXA Luxembourg S.A., Immochapelle S.C.I. et Contere S.A..

2.19 Produits des placements alloués transférés du compte non technique au compte technique

Ainsi que l'autorise l'article 55 de la loi modifiée du 8 décembre 1994 sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et afin de permettre une meilleure représentativité du résultat technique, une fraction des produits nets des placements portés dans le compte non technique a été transférée au compte technique. Le transfert a été effectué au prorata des provisions techniques nettes de cession par rapport au total constitué par ces provisions techniques et les capitaux propres.

AXA Assurances Luxembourg S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 3 - Actifs incorporels

	2010 Euro
Valeur brute des actifs au 01.01.2010	1 444 431,12
Acquisitions de l'exercice	500 623,48
Cessions de l'exercice	-
Valeur brute au 31.12.2010	1 945 054,60
Amortissements cumulés au 01.01.2010	-815 839,38
Amortissements de l'exercice	-221 191,05
Reprises d'amortissements sur éléments cédés au cours de l'exercice	-
Amortissements cumulés au 31.12.2010	-1 037 030,43
Valeur nette comptable au 31.12.2010	908 024,17

Note 4 - Terrains et constructions

	2010 Euro
Valeur brute au 01.01.2010	265 241,81
Acquisitions de l'exercice	-
Cessions de l'exercice	-
Coût d'acquisition au 31.12.2010	265 241,81
Amortissements cumulés des constructions au 01.01.2010	-108 917,94
Amortissements de l'exercice	-10 517,54
Reprises d'amortissements sur éléments cédés	-
Amortissements cumulés des constructions au 31.12.2010	-119 435,48
Valeur nette comptable au 31.12.2010	145 806,33
Valeur actuelle estimée au 31.12.2010	650 000,00

La valeur actuelle des terrains et constructions a été évaluée sur base de la dernière expertise disponible, effectuée par un expert indépendant en janvier 2010.

La valeur nette comptable des terrains et constructions utilisés par la Société dans le cadre de son activité propre s'élève à EUR 127 658,75.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 5 - Placements dans des entreprises liées et participations

	<i>2010 Euro</i>
Valeur d'acquisition au 01.01.2010	6 650 255,28
Acquisitions de l'exercice	-
Cessions de l'exercice	-
Coût d'acquisition au 31.12.2010	6 650 255,28
Quote-part dans le bénéfice de l'exercice 2009	270 619,93
Distribution du résultat relatif à l'exercice 2009	-270 619,93
Quote-part dans le résultat de l'exercice 2010	264 566,98
Valeur nette comptable au 31.12.2010	6 914 822,26

Le poste « Placements dans des entreprises liées et participations » comprend principalement une détention de 75% dans la société Immochapelle S.C.I., dont le siège social est situé à Luxembourg.

La quote-part dans le capital social appelé et versé au 31 décembre 2010 s'élève à EUR 4 555 043,52 et la quote-part dans le résultat de l'exercice s'élève à EUR 264 566,98. La différence positive entre la valeur d'acquisition et la quote-part dans les capitaux propres s'élève à EUR 2 094 700,28. Celle-ci est expliquée par l'augmentation de la participation dans Immochapelle S.C.I., au cours de l'exercice 1999, à un prix supérieur à la valeur nette comptable pour tenir compte des plus-values latentes sur les immeubles détenus par Immochapelle S.C.I..

La valeur actuelle au 31 décembre 2010 des placements dans des entreprises liées et participations est au moins égale à la valeur de l'actif net corrigé qui s'élève à EUR 9,94 millions sur base du dernier rapport d'expertise disponible daté d'octobre 2009.

Note 6 - Autres placements financiers

	<i>2010 Euro</i>	
	Valeur comptable	Valeur Actuelle
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	16 873 371,14	19 006 831,64
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	136 128 013,63	143 203 196,97
Autres prêts	706 965,52	706 965,52
	153 708 350,29	162 916 994,13

Au 31 décembre 2010, les plus et moins-values latentes avant corrections de valeur sur « Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement » s'élèvent respectivement à EUR 2 575 064,57 et EUR 576 604,07 (dont EUR 61 211,85 de moins-values latentes sur les fonds

AXA Assurances Luxembourg S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

communs

de

placement).

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 6 - Autres placements financiers (suite)

Décomposition de la rubrique « Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des Fonds Communs de Placement » :

	Valeur comptable
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	16 873 371,14
Dont fonds commun de placement obligataires	4 171 963,34

Sur le portefeuille actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement, la Société a relevé au cours de l'exercice des moins-values présentant un caractère durable et a, par conséquent, acté des réductions de valeur pour un montant total de EUR 135 000,00.

Les moins-values latentes après réduction de valeur s'élèvent donc à EUR 441 604,07.

La valeur actuelle des autres placements financiers est évaluée comme suit :

- Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation ;
- Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration ;
- La valeur actuelle des autres prêts et des dépôts auprès des établissements de crédit correspond à leur valeur nominale.

Note 7 - Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe

	2010 Euro
Coût d'acquisition	138 045 176,93
Décote (montant net)	-1 775 605,25
Réductions de valeur	-141 558,05
Valeur bilantaire	136 128 013,63

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont évaluées au coût d'acquisition. La différence entre leur prix d'acquisition et leur prix de remboursement est amortie de façon échelonnée et actuarielle sur la durée de vie du titre. Cette différence est portée au bilan en déduction (décote) ou en addition (surcote) du prix d'acquisition du titre.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 7 - Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe (suite)

Pour l'ensemble des titres achetés à un prix supérieur au prix de remboursement, le montant de la décote constatée dans le compte de profits et pertes au cours de l'exercice s'élève à EUR 484 596,28. Le montant total de la fraction non encore amortie du prix d'acquisition s'élève à EUR 3 976 335,51 au 31 décembre 2010.

Pour l'ensemble des titres achetés à un prix inférieur au prix de remboursement, le montant de la surcote constatée dans le compte de profits et pertes au cours de l'exercice s'élève à EUR 142 563,20. La fraction non encore rapportée au résultat s'élève à EUR 847 385,67 au 31 décembre 2010.

Sur le portefeuille « Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe », la Société n'a pas relevé au cours de l'exercice de moins-values présentant un caractère durable et n'a par conséquent pas acté de nouvelles corrections de valeur.

Note 8 - Actifs corporels et stocks

2010 Euro

	Mobilier, matériel et installations	Acomptes versés et immobilisations en cours	Total
Valeur brute des actifs au 01.01.2010 (°)	4 586 270,05	51 443,54	4 637 713,59
Acquisitions de l'exercice	421 953,66	-	421 953,66
Cessions de l'exercice	-60 336,54	-51 443,54	-111 780,08
Coût d'acquisition au 31.12.2010	4 947 887,17	-	4 947 887,17
Amortissements cumulés des actifs au 01.01.2010 (°)	-3 457 649,42	-	-3 457 649,42
Amortissements de l'exercice	-275 353,32	-	-275 353,32
Reprises d'amortissements sur éléments cédés au cours de l'exercice	57 174,40	-	57 174,40
Amortissements cumulés au 31.12.2010	-3 675 828,34	-	-3 675 828,34
Valeur nette comptable au 31.12.2010	1 272 058,83	-	1 272 058,83

(°) y compris transfert vers le poste « actifs incorporels » (cf. note 3)

Note 9 - Capital souscrit

Au 31 décembre 2010, le capital souscrit s'élève à EUR 11 000 000,00 représenté par 205 227 actions sans valeur nominale et est libéré à hauteur de EUR 8 927 610,13.

AXA Assurances Luxembourg S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 10 - Réserve légale

Conformément à la loi luxembourgeoise, le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5% minimum à affecter à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10% du capital. La réserve légale n'est pas distribuable.

Note 11 - Evolution des capitaux propres

L'évolution des capitaux propres de la Société au cours de l'exercice a été la suivante :

	Capital souscrit	Primes d'émission	Réserve légale	Réserves indisponibles	Résultats reportés	Résultat de l'exercice
Solde au 31.12.2009	11 000 000,00	1 238 751,73	1 100 000,00	7 810 236,43	1 713 026,36	9 815 057,27
Affectation du résultat de l'exercice 2009						
- Réserve indisponible				745 950,00		-745 950,00
- Dividende						-9 069 107,27
Solde au 31.12.2010	11 000 000,00	1 238 751,73	1 100 000,00	8 556 186,43	1 713 026,36	9 913 427,19

La répartition du résultat a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 26 mars 2010.

En accord avec la législation fiscale en vigueur, la Société a utilisé la possibilité de réduire la charge de l'Impôt sur la Fortune (« IF »). Afin de se conformer à la législation, la Société a décidé d'affecter en réserves indisponibles un montant correspondant à cinq fois le montant de l'IF réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de la réduction de l'IF.

Note 12 - Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

En vertu de l'article 54 de la loi sur l'impôt sur le revenu, des plus-values réalisées au cours des exercices précédents ont été immunisées et inscrites dans un poste spécial au passif du bilan.

2010 Euro

Valeur brute de la réserve pour plus-values immunisées au 01.01.2010	5 338 083,20
Dotations de l'exercice	-
Cessions de l'exercice	-
Valeur nette comptable au 31.12.2010	5 338 083,20

Note 13 - Dettes

Aucune dette n'a une durée résiduelle supérieure à cinq ans ; aucune dette n'est garantie par une sûreté réelle.

AXA Assurances Luxembourg S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 14 - Traitement fiscal

Les sociétés Contere S.A., AXA Luxembourg S.A., AXA Assurances Luxembourg S.A. et AXA Assurances Vie Luxembourg S.A. remplissent les conditions posées par l'article 164 Bis LIR pour bénéficier de l'octroi du régime d'intégration fiscale.

La société AXA Luxembourg S.A. établit la déclaration fiscale consolidée.

Note 15 - Créances et dettes à l'égard d'entreprises liées

	2010 Euro	2009 Euro
Postes de l'actif		
Part des réassureurs dans les provisions techniques	25 658 304,90	28 349 508,34
Créances nées d'opérations de réassurance	150 228,01	704 748,99
Autres créances	751 834,02	731 199,33
Postes du passif		
Dépôts reçus des réassureurs	21 986 723,63	24 084 080,44
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	56 711,95	117 044,87
Dettes nées d'opérations de réassurance	618 583,84	1 530 402,02
Autres dettes	10 631 931,42	11 384 501,90

Note 16 - Ventilation d'éléments du compte technique

Conformément à l'article 82-1 de la loi modifiée du 8 décembre 1994, sont fournies ci-dessous des informations techniques relatives aux trois groupes de branches les plus importantes de la Société, les autres groupes étant regroupés dans « Autres branches ».

La ventilation intègre les éléments combinés d'assurance directe et en acceptation de réassurance.

	2010			2009		
	Automobile Responsabilité civile	Incendie dommages aux biens	Automobile autres branches	Autres branches	Total 2010	Total 2009
Primes brutes émises	21 609 287,38	21 329 805,28	30 524 642,09	21 312 702,36	94 776 437,11	93 242 102,68
Primes brutes acquises	21 673 135,51	21 320 713,91	30 135 295,80	21 108 555,74	94 237 700,96	92 419 113,75
Charges des sinistres brutes	-11 809 649,15	-11 957 266,40	-22 065 180,62	-7 873 120,75	-53 705 216,92	-51 497 039,27
Frais d'exploitation bruts	-5 103 869,43	-6 770 989,52	-8 012 917,23	-5 119 866,60	-25 007 642,78	-25 688 001,37
Solde de réassurance	-2 015 467,36	-2 614 038,50	-471 499,98	-3 677 185,07	-8 778 190,91	-7 110 974,09

Les frais d'exploitation, hors commissions, ont été ventilés entre les différentes branches en fonction des primes émises au courant de l'année 2010, à l'exclusion des frais liés à l'impôt service incendie affectés directement à la branche incendie. Les frais d'exploitation incluent les frais d'acquisition et les frais d'administration.

AXA Assurances Luxembourg S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 17 - Ventilation géographique des primes brutes émises

Les primes brutes émises proviennent exclusivement de contrats souscrits au Luxembourg.

	<i>2010 Euro</i>
Primes brutes en assurance directe	93 943 063,60
Primes brutes acceptées	833 373,51
Total primes brutes émises	94 776 437,11

Note 18 - Commissions afférentes à l'assurance directe

Conformément à l'article 82-5 de la loi modifiée du 8 décembre 1994, le montant des commissions de toute nature (acquisition, renouvellement, encaissement) comptabilisées pendant l'exercice est de EUR 11 977 578,31 (2009 : EUR 12 043 546,26).

Note 19 - Variation du montant brut des provisions techniques

19.1 Variation du montant brut de la provision pour primes non acquises

	<i>2010 Euro</i>	<i>2009 Euro</i>
Montant brut de la provision pour primes non acquises au 01.01.2010	24 040 705,40	23 217 716,47
Variation du montant brut de la provision pour primes non acquises	538 736,15	822 988,93
Montant brut de la provision pour primes non acquises au 31.12.2010	24 579 441,55	24 040 705,40

19.2 Variation du montant brut de la provision pour sinistres

	<i>2010 Euro</i>	<i>2009 Euro</i>
Montant brut de la provision pour sinistres au 01.01.2010	112 698 800,53	120 150 646,22
Variation du montant brut de la provision pour sinistres	-8 375 201,65	-7 451 845,69
Montant brut de la provision pour sinistres au 31.12.2010	104 323 598,88	112 698 800,53

AXA Assurances Luxembourg S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 20 - Honoraires d'audit

Les honoraires du réviseur d'entreprises pour l'année se clôturant le 31 décembre 2010 se présentent comme suit hors TVA :

	<i>2010 Euro</i>	<i>2009 Euro</i>
Contrôle légal des comptes annuels	60 055,00	79 755,00

Note 21 - Données relatives au personnel et aux dirigeants

21.1 Personnel employé

Nombre de personnes employées en moyenne au cours de l'exercice :

	<i>2010</i>	<i>2009</i>
Membres du Comité Exécutif	5	5
Directeurs	5	3
Cadres	62	60
Employés	107	104
Ouvriers	-	2
Total	179	174

La Direction et une partie de la gestion de la Société sont assurées conjointement avec la société AXA Assurances Vie Luxembourg S.A..

21.2 Frais de personnel

	<i>2010 Euro</i>	<i>2009 Euro</i>
Salaires et traitements	11 787 957,29	11 441 973,57
Charges sociales (dont charges sociales relatives aux pensions : EUR 834 011,89)	1 157 192,84	1 147 893,67
Autres charges de personnel	1 326 462,62	1 155 267,25

21.3 Données relatives aux dirigeants

Les émoluments bruts d'impôts alloués aux administrateurs en 2010 au titre de l'exercice 2009 s'élèvent à EUR 48 339,23.

Le montant des rémunérations accordées à l'ensemble des membres de la Direction pour les deux sociétés d'assurances au titre de l'exercice s'élève à EUR 2 149 447,00.

Il n'existe pas d'avances et crédits accordés aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.

Il n'existe pas d'engagement pris pour le compte des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance au titre de garantie.

AXA Assurances Luxembourg S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 22 - Engagements hors-bilan

Au 31 décembre 2010, la Société avait contracté les engagements suivants :

	<i>2010 Euro</i>	<i>2009 Euro</i>
Leasing et locations de matériel informatique et bureautique	361 086,29	41 578,69
Leasing automobiles (ayant un nombre de mois restant à courir jusqu'à l'échéance compris entre 0,1 et 43,8)	461 665,58	424 482,94
Contrat de location de bâtiment	28 038,87	36 445,18

Note 23 - Consolidation

Les comptes de la Société sont intégrés dans les comptes consolidés de la société AXA, 25, Avenue Matignon, F-75008 Paris. Ces comptes consolidés sont disponibles au siège de cette société.

AXA Assurances Luxembourg, société anonyme
7, rue de la Chapelle L-1325 Luxembourg
Tél. : (+352) 44 24 24 - 1
Fax : (+352) 45 80 23
Registre de Commerce Luxembourg : B 53466
www.axa.lu

d'Assurance / **nei erfannen**

